

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 13 novembre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 12 novembre 2012

2012 DDEEES 158 G Avenant à la convention-type 2010 DDEEES 94 G / 2010 DASES 538 G relative à des actions d'insertion.

Mme Pauline VERON, M. Christian SAUTTER et Mme Olga TROSTIANSKY, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2012, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, soumet à son approbation un avenant à la convention-type 2010 DDEEES 94 G / 2010 DASES 538 G relative à des actions d'insertion progressives par le biais du travail à la carte, dit « Premières Heures » ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON et M. Christian SAUTTER, au nom de la 2e Commission, et par Mme Olga TROSTIANSKY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est autorisé à signer un avenant à la convention-type 2010 DDEEES 94 G / 2010 DASES 538 G.